Publié le 04/05/2020

Brigades : une mécanique qui n'a pas le droit à l'erreur

Paris, le lundi 4 mai 2020 - Depuis le discours mardi à l'Assemblée nationale du Premier ministre, des précisions sont données presque quotidiennement sur le fonctionnement et la mission des « *brigades* » qui seront chargées de mettre en œuvre les conditions d'un déconfinement « *réussi* », c'est-à-dire : le dépistage des patients suspects, l'identification des cas contacts et l'isolement.

60 000 personnes à appeler chaque jour

L'Assurance maladie sera l'architecte de cette mécanique qui sera un calque des dispositifs qui existent déjà pour les 34 maladies à déclaration obligatoire, dont le signalement peut régulièrement donner lieu au déploiement d'enquêtes épidémiologiques locales. Ainsi, comme l'a indiqué ce matin au micro de RTL, le patron de l'Assurance maladie, Nicolas Revel, si la mécanique est connue, c'est l'ampleur qui est inédite. En effet, les projections tablent à partir du 11 mai sur 3 000 nouveaux cas par jour, 3 000 patients pour lesquels une vingtaine de cas contact devront faire l'objet d'investigations, soit 60 000 dossiers à analyser quotidiennement. Pour réaliser ce travail, l'Assurance maladie devrait pouvoir se reposer sur des équipes constituées de 4 000 personnes au moins le 11 mai, auxquelles pourraient s'ajouter 2 000 agents supplémentaires dès le lendemain si l'ampleur de la mission l'exigeait.

Faciliter le plus possible les démarches

Le premier échelon de l'architecture des brigades est le médecin, principalement généraliste, qui diagnostique un probable cas de Covid-19. Il débute l'enquête épidémiologique en l'interrogeant sur ses cas contact. Il transmet ensuite les informations recueillies à l'Assurance maladie. Les brigades, composées de médecins, d'infirmiers et d'agents « *habitués à aller au contact du public* » qui peuvent par exemple être issus d'associations, prolongeront l'investigation épidémiologique. Les personnes contactées se verront ainsi informées qu'elles ont récemment croisé une personne infectée par le Covid-19. Elles seront fortement invitées à aller réaliser un test le plus rapidement possible et en tout état de cause à s'isoler pour une période dont la durée n'a pas encore été parfaitement précisée par le patron de l'Assurance maladie. Les tests seront réalisés soit dans des laboratoires de ville soit dans des lieux dédiés en cours de déploiement (vers lesquels les sujets seront orientés). Les prélèvements pourront également être réalisés à domicile. Une prescription d'un médecin ne s'imposera pas pour aller réaliser le dépistage préconisé par les brigades et l'arrêt de travail nécessaire pour pouvoir se conformer aux recommandations d'isolement sera également directement délivré par l'Assurance maladie. Les sujets contactés pourront également retirer des masques gratuitement en pharmacie.

Une coopération de tous indispensable

Parallèlement à ce travail de sentinelle, les brigades seront chargées de l'accompagnement des sujets contaminés et des cas contact, à travers notamment le déploiement des différents dispositifs de soutien. Il s'agira par exemple d'organiser si cela est nécessaire l'isolement à l'hôtel, de faire intervenir des travailleurs sociaux et de faciliter l'ensemble des démarches.

On le perçoit, la mission des brigades doit reposer sur une parfaite coopération entre les médecins généralistes et les forces déployées en seconde ligne par l'Assurance maladie pour assurer le bon échange des informations et la rapidité de la réaction. L'efficacité suppose également une participation de l'ensemble des citoyens. « *Il faut que*

chacun joue le jeu », insiste ainsi le patron de l'Assurance maladie.

Léa Crébat

Copyright © http://www.jim.fr

SUR UN THÈME PROCHE

Brigades Covid-19 : les nouveaux bras armés de la politique du gouvernement

Le déconfinement en conditionnelle

La France sur un fil

COMMUNIQUÉS

- Le lait, les produits laitiers et l'adolescent
- La consommation de yaourts, un gage de longévité ?
- L'activité physique pendant les loisirs réduit le risque d'arrêt de travail de longue durée
- Pourquoi le test SARS-COV-2 R-GENE®, un test PCR à haute sensibilité, développé et produit en France répond aux enjeux de la pandémie COVID-19 ? (interview)
- La mélatonine : ce qu'il faut savoir/connaître (interview de Bruno Claustrat)

VOS RÉACTIONS (1)

Réagir

Et l'ARS ?

Le 04 mai 2020

Je ne comprends pas où sont, dans cette histoire, les cellules de veille sanitaire des ARS dont c'est le rôle habituellement pour tous les signalements et qui sont rompues aux enquêtes épidémiologiques (rougeole notamment).

Dr Blandine Courtot

RÉAGIR À CET ARTICLE